

Marais de Tirnan (Vanzy)

Enjeux du site et actions de gestion 2023–2028

Source : 2023, Syr'usses, Marais de Tirnan – Notice de gestion 2023–2028, 21p

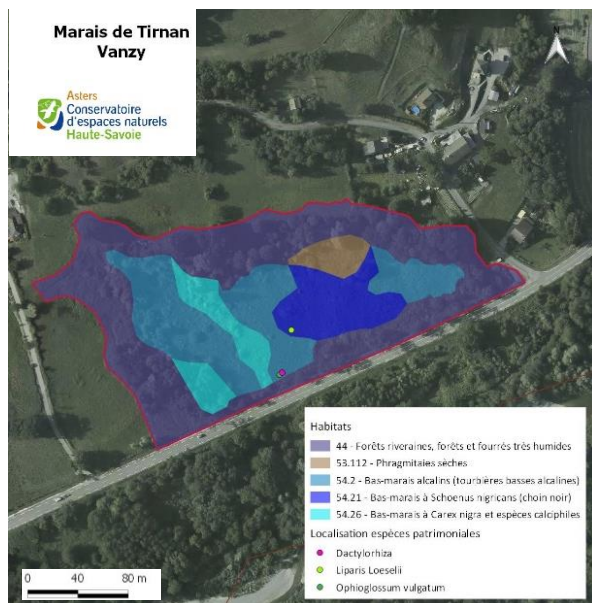
syr'usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
LES USSES

Notice de gestion réalisée avec l'aide
financière de :

haute savoie
le Département



Un site naturel à forts enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité



Le marais de Tirnan est traversé par une multitude de petits écoulements qui rejoignent le fossé présent en limite nord de la RD992, puis les Usses, via une buse sous la RD.

Il présente une mosaïque d'habitats naturels diversifiés, dont 3 faciès de bas marais alcalins qui présentent des enjeux de conservation à l'échelle européenne. Le diagnostic écologique fait état de :

- **73 espèces végétales**, dont 3 présentent des enjeux forts (le liparis de loesel, l'orchis de traunsteiner, et l'ophioglosse commune)
- **54 espèces animales**, dont 9 présentent un intérêt particulier et 2 sont protégées : l'agrion de mercure (demoiselle) et le cuivré des marais (papillon)



Liparis de loesel



Ophioglosse commune



Orchis de traunsteiner

Il assure à ce titre un réel rôle de **réservoir de biodiversité**.

Du point de vue de la ressource en eau, du fait de sa superficie et de ses caractéristiques, il assure de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration ;
- **Régulation des crues** : la zone humide assure un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribue ainsi à assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides ;
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elle contribue au soutien du débit des Usses et des nappes souterraines ;
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elle séquestre le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol, des horizons tourbeux ayant été identifiés.

Fiche d'identité

- Altitude : 300 m
- Superficie : 3,2 ha
- Hydrographie : alimentation du marais par des sources situées en pied de coteau et par la nappe d'accompagnement des Usses en période de hautes eaux.
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles, habitations et présence d'un forage d'eau.

Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel



Le site se trouve altéré par :

- La présence d'une espèce exotique envahissante : le solidage géant, présent au centre du site ;
- L'abandon progressif des pratiques agricoles (fauche, pâturage extensif) qui conduit à une fermeture progressive des milieux par embroussaillage et un appauvrissement de la biodiversité ;
- La présence de nombreux tuyaux présents au niveau des écoulements, signes d'anciens captages.

Le site reste cependant en relativement bon état écologique, mais sans interventions ou actions d'entretien, son état pourrait rapidement se détériorer, par un assèchement progressif et une perte de biodiversité associée.

Les actions historiques de gestion du marais (2017-2021)

- Des travaux de débroussaillage, bucheronnage de ligneux, broyage sans exportation, fauche et d'arrachage du solidage ont été menés à plusieurs reprises : en 2011, en 2014, en 2015 puis en 2017. Ces travaux ont été conduits par plusieurs prestataires : ESAT de la ferme de Chosal, ISETA de Poisy (pour les travaux manuels), entreprise Yan Bertholon paysages (pour les travaux mécanisés) ;
- Un piézomètre a été installé en 2014 sur le site pour pouvoir suivre l'évolution du niveau de la nappe souterraine.



Chantier de fauche manuelle



avec exportation (2017)

Le futur programme d'actions (2023-2028)

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est d'entretenir les habitats naturels à enjeux dans un bon état de conservation. Le programme d'action élaboré vise à l'atteinte de ces objectifs :

Type d'actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Poursuite des campagnes annuelles d' arrachage du solidage géant , en juillet et septembre	■	■	■	■	■	■
Entretien des milieux réouverts par débroussaillage manuel et bucheronnage sélectif , à réaliser idéalement tous les 2 ans	■		■		■	
Broyage mécanique, avec exportation de la matière végétale en lisière du site	■				■	
Suppression des tuyaux en plastique	■					
Suivi floristique destiné à mesurer l'efficacité des mesures de gestion mises en place		■			■	
Suivi annuel du cuivré des marais et du Liparis de Loesel, et suivi des niveaux d'eau dans le sol	■	■	■	■	■	■
Suivi de l'Agriion de Mercure			■			■

Marais de Timan Vanzy
Travaux prévisionnels 2023-2028



- Légende
- Contour du site
 - Travaux prévisionnels 2020-2024
 - Arrachage manuel solidage
 - Broyage mécanique
 - Débroussaillage manuel

Sources : ASTERS - CEH 74, IGN © BD ORTHO

